

## HIMASE 2019

### AG et commissions professeurs-élèves dans les lycées en Mai-juin 1968

Dans les travaux comme dans les témoignages, on a beaucoup parlé de ce qui s'est passé dans les facultés, un peu moins dans les entreprises et pratiquement pas dans les établissements du second degré. Et pourtant la profession enseignante dans les lycées et collèges a été une des plus mobilisées dans la grève, les manifestations et même les occupations de ses lieux de travail. Je voudrais seulement projeter un coup de phare sur quelques aspects.

Le syndicat très majoritaire dans les lycées et les CES était le nouveau SNES (classique, moderne, technique) qui venait de réaliser la fusion en 1966 (SNES-SNET) et dont la majorité venait de changer au bénéfice d'Unité et Action, une première dans la FEN, un véritable coup de tonnerre dans le système. Le SNES comptait environ 55 000 adhérents sur les 380 000 de la FEN (ce qui permet de relativiser le poids du SNESup) et aux dernières élections professionnelles des CAPN de 1965, il avait obtenu globalement plus de 68% des suffrages exprimés.

Le SNES appela à la grève « non limitée » le 19 mai, le SNI décida également la grève ce jour-là, mot d'ordre repris par la FEN à partir du mercredi 23 mai, mais alors que la fédération appelait à la fermeture des établissements, le SNES demanda qu'ils restent ouverts, afin que les contacts soient maintenus entre grévistes et avec les parents et les élèves.

Grâce à de nombreux documents conservés dans les archives de l'IRHSES, venant d'un peu partout en France, j'ai pu analyser le contenu des discussions dans les AG et commissions qui se sont réunies dans les établissements en grève (voir mon livre, t 2 de l'Histoire du SNES, et l'exposition en ligne sur le site de l'IRHSES).

Parmi les questions que peut se poser l'historien, je voudrais attirer l'attention sur deux ou trois. Sur le contenu bien sûr des débats et résolutions dans ces AG et commissions, et en même temps sur la démocratie dans le mouvement social, le rôle des syndicats et la démocratie syndicale.

#### **La démocratie**

De façon souvent passionnée, fut ranimé un vieux débat concernant la démocratie dans la conduite du mouvement social : directe et/ou représentative ? Qui devait conduire le mouvement ? La souveraineté des syndicats devait-elle s'effacer derrière celles des AG intersyndicales ou comités de grève ? Quelle responsabilité incombait aux instances élues des syndicats et parmi elles, quel rôle respectif revenait aux organismes exécutifs et délibératifs ? Qu'est-ce que « la base » ? Comment associer les non-syndiqués ou les jeunes inorganisés comme les lycéens ? Quelles revendications mettre en avant : celles des motions de congrès ou de nouvelles, nées dans la fièvre des réunions de l'époque ?

Ces questions ne pouvaient être examinées en dehors du contexte spatial et temporel. Il fallait tenir compte de la rencontre entre des exaspérations légitimes exigeant des réponses immédiates et le rêve d'une société plus juste, plus libre, plus égalitaire. L'impatience des plus jeunes compliquait un peu plus la tâche des responsables syndicaux, y compris ceux de l'Ecole émancipée, là où ses militants étaient majoritaires, comme dans l'Oise.

#### ***La légitimité de la « base »***

Chez les syndiqués au SNES, il existait un fort attachement au syndicat surtout chez les anciens du SNET, mais, en même temps, une très grande aspiration à l'unité à la base,

exemplaire de l'unité qui devait régner au sommet. Dans de nombreux établissements, en plus des réunions de S1 et/ou des syndiqués à la FEN, se succédèrent donc aussi des assemblées générales intersyndicales SNES-SGEN, s'étendant à la CGT pour les agents et dans les cités scolaires où existait un CET, parfois au SNC dans certains CES ou CEG.

Des AG se tinrent également au niveau communal ou cantonal, dans les villes les moins importantes, réunissant tous les degrés d'enseignement voire des réunions intersyndicales avec les syndicats ouvriers (CFT-CFDT). Toutes ces réunions étaient ouvertes, y compris aux non-syndiqués, les parents y étaient parfois invités, tout comme les élèves. Il y avait pourtant danger, craignaient certains militants, que l'organisation syndicale ne se dilue dans cette atmosphère unitaire, sentimentale.

Des « comités de grève » intersyndicaux ou « de liaison », où étaient souvent représentés les lycéens, se mirent également en place dans un certain nombre de lycées, et occupèrent les locaux, de façon assez diverse.

La « base » active se sentait donc investie d'une grande légitimité dans cette atmosphère de prise générale de la parole et parfois de quasi-prise du pouvoir dans l'établissement.

Presque chaque jour, dans certains lycées, se tenaient des réunions. Leurs débats se terminaient souvent par l'adoption d'une motion transmise aux échelons supérieurs des syndicats, aux centrales ouvrières et à l'UNEF, aux parents d'élèves, aux autorités...

Des centaines de motions, communications téléphoniques et télégrammes parvinrent à la direction nationale du SNES S4. Il faut certainement tenir compte d'une survalorisation des critiques dans les motions reçues au S4, les AG et S1 satisfaits de la conduite du mouvement par leurs syndicats n'éprouvant pas forcément le besoin de le faire savoir à leurs directions. Néanmoins, vu leur nombre et leur diversité, ces documents constituent un échantillon permettant de se faire une idée des préoccupations de la base et de son désir d'être actrice à part entière. Leur analyse montre d'abord la très grande sensibilité de ces assemblées à l'évolution chronologique des événements (cf. tableau n° 7) : solidarité avec les étudiants, appels à la décision de la grève, définitions des revendications, poursuite de la grève après les négociations Fonction publique et Education nationale, 1ère et surtout 2e consultation, nouvelles condamnations des violences policières et de la réoccupation de la Sorbonne...

Les motions, dûment votées, avec nombre de participants et parfois leur qualité, avaient pour but d'affirmer une mobilisation. On réproche, on condamne, on s'indigne, on affirme, on décide, on réclame, on exige, on pose des préalables, plus souvent qu'on ne propose et approuve. Le choix des mots dans ces énoncés n'était pas sans signification. Il avait pu faire débat dans le souci de rallier les indécis, d'afficher la détermination des personnels et de peser sur la conduite du mouvement par les syndicats. Une exigence générale s'exprimait en effet à leur égard : informer précisément les grévistes sur la teneur et l'évolution des négociations dont on ne comprenait d'ailleurs souvent pas qu'elles aient tant tardé à s'ouvrir, et surtout la nécessité de les consulter avant tout mot d'ordre de reprise du travail. Ce qui conduisait la base à une certaine forme de radicalisme dans ses exigences de contrôle et parfois à des jugements de Salomon sévères, mais qui ne remettaient pas en cause les syndicats auxquels on restait très attaché.

Les équipes dirigeantes du SNES du S4 et des S3 devaient donc être très attentives à s'appuyer sur cette démocratie en action qui réclamait de « l'énergie ». Elles devaient agir en symbiose avec elle pour éviter que le syndicat ne perde la maîtrise de l'organisation de la lutte. Car la critique des « appareils » fut souvent virulente de la part de minorités agissantes. C'était donc surtout sur le terrain, dans les établissements, que le syndicat devait montrer sa présence et son utilité, dans toutes ces réunions où s'exprimait la soif de démocratie directe.

Le rôle des militant(e)s des S1 fut donc essentiel. Leur capacité à organiser l'action et la discussion de la manière démocratique, afin que soient traduites les attentes et les revendications, fut déterminante, parfois en les canalisant ou en les interprétant suivant des schémas établis à d'autres échelons et/ou dans d'autres lieux, quand ils étaient adhérents ou sympathisants de partis politiques (PCF, FGDS, PSU ou OCI...).

Ainsi le grand nombre de motions envoyées à la direction de la FEN pour exiger la présence des dirigeants du SNES aux négociations Fonction publique provenait-il à l'évidence des S1 où les militants Unité et Action étaient très actifs. Ceux de l'EE l'étaient probablement encore plus et les militants autonomes engagés politiquement l'étaient tout autant de leur côté.

Certaines formulations ne trompent pas, reprises directement des communiqués du S4, ou au contraire de la FEN, ou mettant en exergue la demande de comité national de grève et d'abrogation de la réforme Fouchet.

### **Les débats en commission**

Les discussions en commission entre professeurs, souvent avec les élèves, parfois avec les parents, occupèrent une part importante du temps dans les lycées restés ouverts et parfois « occupés ». L'irruption des lycéens, organisés dans les CAL (Comités d'action lycéens), dans le débat éducatif et social, fut une donnée nouvelle majeure de la période. Entre les enseignants qui se réjouissaient de leur révolte et ceux qui la réprouvaient, la majorité restait très partagée. Je précise que dans ce petit travelling, je n'inclus pas les débats, résolutions et actions propres aux CAL qui ont été étudiés notamment par Robi Moder et Didier Leschi (Quand les lycéens prennent la parole, Syllpese). Les rapports entre les sections syndicales et les CAL n'ont pas toujours été faciles et parfois conflictuels comme à Jacques Decour.

De quoi débattait-on dans les commissions ou étaient présents des personnels essentiellement enseignants ?

Le plus souvent les débats ont porté sur la vie dans les établissements et la rénovation de l'enseignement, éclairés par une réflexion sur les buts de l'Ecole. Toutes ces réflexions et propositions ne surgirent pas brusquement, elles relevaient comme le dit Antoine Prost « d'idées et d'aspirations au changement qui avaient conquis de vastes secteurs de l'opinion publique », que « Mai 68 mit en scène dans une dramaturgie inédite et spectaculaire »<sup>1</sup>. On ne peut ici que donner un aperçu de toutes ces productions<sup>2</sup>.

### ***Autonomie et cogestion***

Trois dominantes émergent des contributions, résumées dans l'introduction de celle du lycée Masséna de Nice : autonomie des établissements, direction collégiale (co-gestion), participation à part entière des représentants du personnel et aussi généralement des élèves et des parents.

Mais l'autonomie n'était pas sans poser les problèmes d'une « planification d'ensemble ». Comment concilier la décentralisation avec les exigences de laïcité du service public de l'Education nationale ? L'autonomie se limitait à la gestion, spécifiait-on. Mais dans quels domaines et suivant quelles normes ? A ces interrogations, le comité inter-établissements de Nice répondait : « par l'autogestion, c'est-à-dire par l'autonomie financière avant tout (...), la

---

<sup>1</sup> A. Prost : « 1968 ou la politisation du débat pédagogique » in *Les enseignants dans la société française au XXe s.*, s :dr de J. Girault, Pub. de la Sorbonne, 2004.

<sup>2</sup> Le SNES reçut 350 dossiers. Il en subsiste quelques dizaines dans les archives de l'IRHSES. La brochure « Action pédagogique » du SGEN publiée en décembre 1968 fit de son côté une synthèse – souvent à partir des mêmes débats et propositions.

libre disposition d'un budget global affecté d'après une planification nationale (impliquant) de véritables conseils paritaires académiques et nationaux. » qui n'existaient pas à l'époque.

Le second point, qui fit le plus débat, concernait la direction collégiale des établissements. Devait-on substituer le principe de l'élection par les personnels et les usagers à celui de la nomination par la hiérarchie ? Ou devait-on limiter les pouvoirs du chef d'établissement en le soumettant au contrôle d'un conseil ? C'est plutôt la seconde solution qui fut envisagée. Mais plus qu'une question institutionnelle, la direction de l'établissement était affaire de rapports humains : l'AG des professeurs du CES de Neuilly-Plaisance ne remettait « pas en cause la hiérarchie » mais se prononçait pour des « rapports nouveaux entre les enseignants et les administrateurs » laissant une « large responsabilité aux professeurs dans l'accomplissement de leurs tâches » et impliquant leur considération par les inspecteurs qui, « par une naturelle correction à leur égard », devaient annoncer leur visite à l'avance, « au moins la veille ».

### *L'autodiscipline*

La reconnaissance de responsabilités aux lycéens posait du même coup la question de la discipline. Si celle du lycée napoléonien était unanimement rejetée, que fallait-il entendre concrètement par la vieille idée d'autodiscipline ? Le LT d'Avignon estimait que : « Si un élève assume des responsabilités dans un établissement, il prend conscience de ses problèmes et dirige sa scolarité au lieu de la subir. »

Cette confiance dans les vertus de l'autodiscipline condamnait-elle la surveillance et du même coup les personnels qui en étaient chargés ? Les élèves du lycée de filles Simone Weil de St-Etienne souhaitaient surtout éliminer la « surveillante-gendarme » et demandaient des « surveillantes à rôle plus éducatif » ; la commission du LT de Sotteville réclamait un « encadrement éducatif et non disciplinaire » ; presque partout, la mixité des établissements était souhaitée et les internes revendiquaient que leur vie se rapproche de celle des externes, qu'ils puissent regarder les programmes de télévision et sortir librement de leur « bahut ».

Ce que les lycéens réclamaient également avec force et que les commissions reprenaient, c'était le droit à l'information notamment dans le domaine politique – mais avec des préoccupations de moralité –, le droit à la réunion et à l'invitation de personnalités extérieures, la possibilité de rédiger des journaux non soumis à la censure de l'administration et de constituer des clubs dans des foyers disposant de moyens. Elargissant ces demandes, des lycées parisiens souhaitaient s'ouvrir à la population, les habitants du quartier, les étudiants, les jeunes travailleurs, pour devenir en dehors des heures de cours des « sortes de Maisons de la Culture » (Voltaire, Bergson).

### *La rénovation de l'enseignement*

Les débats sur autonomie et co-gestion étaient inséparables de ceux touchant à la rénovation de l'enseignement, terme à la signification fort large qui ne se limitait pas aux méthodes d'enseignement mais englobait les structures du système éducatif, l'orientation, les contenus et les programmes, l'esprit de l'enseignement et le sens du métier d'enseigner.

On insistait sur « l'inadaptation actuelle de l'enseignement cloisonné et livresque », ne se préoccupant pas de « l'épanouissement de la personnalité et de la formation du citoyen » (St-Saëns de Rouen). Une forte demande se manifestait pour un enseignement ouvert sur la vie et le monde, une pédagogie active et participative, une plus grande autonomie permettant l'initiative aussi bien dans les méthodes que les contenus. En conséquence, on réfléchissait sur une « nouvelle définition de la culture scolaire » reposant sur « un tronc commun culturel » avec « une large liste d'options possibles » (Enghien). L'objectif était toujours d'abord de « comprendre le monde qui nous entoure » (Orsay).

Cette approche des contenus et méthodes remettait en cause les relations maîtres-élèves. D'où la recherche de nouvelles méthodes de « vérification des connaissances » portant plus sur l'aptitude à l'observation, à la compréhension et au jugement que sur la mémorisation. Ces préoccupations furent particulièrement soulignées dans les propositions d'adaptation des épreuves du bac 1968. Soulignons qu'il ne fut jamais question de le boycotter mais au contraire de l'organiser suivant de nouvelles modalités. Finalement le bac eut lieu limité à des oraux en tenant compte du livret scolaire. On débattit beaucoup sur l'évaluation au cours de l'année scolaire (contrôle continue) : plus de compétition, plus de classements ni de compositions trimestrielles mais des « contrôles des connaissances », afin de fixer la « position de l'élève par rapport à un ensemble » et de suivre sa progression pour pouvoir l'orienter (Orsay), d'où la notation « sous forme de graphique » (Basses-Pyrénées) ou par lettres.

En conséquence serait transformé le « rôle des maîtres dans cette éducation sociale et civique » ; non plus dispensateur d'un savoir imposé, assimilé par les élèves les plus contestataires à un « bourrage de crânes », l'enseignant devenait « un témoin et un conseiller », s'efforçant de faire reconnaître aux élèves leurs erreurs de jugement et de conduite (...) d'où la nécessité d'une formation psycho-pédagogique » pour les maîtres (Dorian, Paris).

### *La question des moyens*

Immanquablement était toujours également posée la question des moyens. On retrouvait alors les éléments du débat « quantitatif-qualitatif » dont le SNES ne voulait pas opposer les termes, ce qui correspondait d'ailleurs aux résolutions de la plupart des commissions. Du même coup étaient justifiées et remises en avant les revendications corporatives dont l'inventaire mobilisa une grande partie des débats dans les réunions de S1 et AG intersyndicales : notamment abaissement des maxima de service et titularisation des auxiliaires

## **CONCLUSION**

Jamais la vie syndicale n'avait connu une telle intensité, aussi longtemps : la « base » avait pris la parole, agi, expérimenté des pratiques, mais sans remettre en cause la nécessité et la légitimité des organisations syndicales, et à partir des points de repères fournis par un programme revendicatif et des orientations syndicales ou... des références politiques.

Dans l'ensemble, les conclusions des AG et commissions ne bouleversaient pas les positions du SNES. Les réflexions et propositions de la base nourrissaient donc la plate-forme revendicative du syndicat et l'incitaient aussi à approfondir sa réflexion notamment sur la rénovation pédagogique dans le cadre d'une réforme démocratique de l'Ecole qui ne pouvait plus se contenter de simplement invoquer le Plan Langevin-Wallon.

On entrait ainsi dans une période d'intense « politisation du débat pédagogique ». Les syndicats d'enseignants n'avaient cependant pas la même conception de la « rénovation pédagogique » (SNES-SGEN) et à l'intérieur du SNES il existait de fortes divergences entre les tendances et même à l'intérieur de chacune d'entre elles, y compris UA. Les débats sur la notation au début des années 70 puis sur l'inspection en fournissent un bon exemple. De façon générale les enseignants du second degré ont d'ailleurs été divisés sur la rénovation pédagogique et l'appréciation du mouvement de 1968 auquel ils sont loin d'avoir tous adhéré. Ce qui explique qu'aux élections professionnelles du printemps 1969 les deux syndicats SNES et SGEN qui s'étaient engagés dans le mouvement, aient perdu de leur représentativité : le SNES 10 % à 58,5% et le SGEN 5% c'est-à-dire autant compte tenu de sa représentativité antérieure 23% ; et cela au bénéfice du SNALC et d'un nouveau venu, la CNGA.

Le pouvoir politique (Edgar Faure nouveau ministre de l'EN) tenta de son côté de récupérer toute une série d'idées fortes émises dans les commissions pour convaincre que la réforme de l'Education était d'abord une affaire qualitative et non point quantitative.

Si l'autogestion coïncidait avec une conception de la construction du socialisme (l'autogestion chère au PSU), l'autonomie fut très vite récupérée par l'idéologie libérale. Comme la décentralisation. Et depuis maintenant plusieurs décennies nos syndicats sont confrontés à toute une série d'enjeux majeurs s'appuyant justement sur ces récupérations et justifiant des réformes managériales néo-libérales de l'Etat.

Enfin toute une nouvelle génération de militants se trouva ainsi un peu plus aguerrie par l'expérience, aussi bien pour combattre le pouvoir que pour mener les luttes internes dans la fédération et dans le champ de l'engagement politique sur des questions de fond, dont la première fut de savoir, dès le mois de juin, si le syndicalisme avait failli à sa mission, notamment au volet révolutionnaire de la « double besogne » de la Charte d'Amiens. Le débat reste ouvert.

### **La démocratie consultative des syndiqués**

En essayant de concilier démocratie représentative et démocratie directe, les consultations des syndiqués avaient toujours posé des problèmes. Elles avaient souvent été objet de critiques de la part de ceux qui craignaient de ne pas retrouver leurs options dans les résultats de leur dépouillement. Dans la fièvre de l'époque, faire coïncider la consigne syndicale, s'imposant à tous, à l'avis majoritaire de la base, risquait de faire resurgir de telles critiques.

Mais comment définir cette base ? Se réduisait-elle aux groupes des adhérents mobilisés ou s'élargissait-elle à leur masse ? Les non-syndiqués étaient en principe exclus des consultations, alors que certains estimaient que l'adhésion syndicale n'était plus un critère nécessaire de l'engagement dans la lutte. Selon d'autres, les syndiqués non-grévistes devaient en être exclus voire les grévistes absents. Certains militants de l'EE dénonçaient toute une « aile droitère » dans le corps enseignant, de « pleutres », qui s'étaient terrés au début de la grève mais qui réapparurent lorsqu'elle reflua, « d'autant plus rageurs qu'ils avaient eu peur ». Il y avait en effet toujours eu des personnels hostiles au mouvement ou à sa poursuite, pour la plupart non-syndiqués ou adhérents au SNALC, qui reprirent de la vigueur à partir de la fin du mois de mai, et dont certains prirent l'initiative de constituer des Groupes autonomes, fédérés en juin dans la FNGA puis CNGA, ce qui provoquait des tensions dans les établissements, d'une gravité qu'on n'avait pas connue depuis 1947-1948.

Tout cela posait en définitive la question de la place du syndicat dans la conduite du mouvement ? Ne fallait-il pas inventer de nouvelles structures, décider que la souveraineté de la section syndicale devait s'effacer devant celle de l'AG rassemblant les personnels en lutte et de son comité de grève ? Mais les AG étaient-elles vraiment représentatives ? C'était l'occasion de furieux débats, qui n'étaient pas près de s'éteindre. Pourtant, y avait-il un autre moyen plus démocratique que les consultations pour connaître l'avis des syndiqués ? Les consultations, qu'on avait appelées référendums jusqu'à la fin des années 1950, avaient fait partie de la panoplie des groupements d'enseignants, depuis leurs origines, et aux moments les plus décisifs de l'histoire du syndicat, les syndiqués avaient tranché par ce moyen, en 1937, en 1948 comme en 1966.

Les résultats de la première consultation du 5 juin ne souffrirent aucune discussion, même de la part des Autonomes. Ses résultats donnèrent une majorité écrasante à la poursuite de la grève (79,6%), tant était manifeste la minceur des résultats, comparativement aux attentes, soulignée par la mention « rien » en face des revendications les plus significatives dans les questionnaires envoyés par les S2/S3, relayant le document établi par le S4.

Lors du CN du 6 juin, chaque S3 officialisa les résultats de son académie comme s'il s'était agi d'élections à la CA nationale. Pourtant dans beaucoup d'établissements, le vote avait eu lieu dans une AG intersyndicale, qui accompagna souvent l'envoi des résultats d'une résolution

combative<sup>41</sup>. Même les S1 où les Autonomes étaient majoritaires, tout en se félicitant des résultats acquis, demandaient la poursuite des négociations pour obtenir plus (cf. ci-dessous).

En revanche, la seconde consultation du 10 juin souleva de très vives critiques. Opérée dans la précipitation, sans progrès des résultats et sans réouverture d'aucune nouvelle négociation, elle fut interprétée par beaucoup comme une « consultation bidon », par laquelle la direction cherchait à faire plébisciter son choix, qui, ajoutaient plus d'un, répondait à la stratégie et aux consignes du PCF.

La 2ème éventualité proposée par la majorité du BN, d'arrêt de la grève et de reconversion du mouvement, l'emporta cependant dans presque tous les S3, sauf dans ceux de Toulouse et de Nice, mais beaucoup moins nettement que lors de la 1ère consultation. Pourtant convaincus que cette solution était la moins mauvaise, certains militants U&A des S2/S3, comme Ménabé de Dijon, avaient demandé, de « différer au moins l'ordre de reprise pour éviter d'être considérés comme capitulards face au discours provocateur de Pompidou. »

Il y eut partout débats, parfois houleux et pas mal de rancœur, notamment dans le S3 de Paris, où le pourcentage en faveur de la 2e éventualité n'atteignit que 50,2%. Les plus critiques accusèrent les responsables académiques et départementaux d'avoir trafiqué les résultats, exigèrent leur publication ou demandèrent de nouveaux votes. Pourtant des documents existent, récapitulant les votes des S1.

**L'interprétation de Mai-juin** pesa ensuite constamment sur tous les débats, comportements et initiatives. Elle donnait corps à des « perceptions structurées » de l'événement historique, dont la signification « s'absorbe dans son retentissement ».

On peut sans doute classer ces interprétations en trois types du côté des acteurs politiques, chacun reprochant aux deux autres leur collusion objective : les droites dénonçant l'alliance des gauchistes et des communistes ; ces derniers la manipulation des seconds par les premiers ; les gauchistes l'alliance objective des communistes avec le pouvoir. Mais dans la FEN structurée en tendances, ces interprétations prenaient sens autour de quelques questions de fond sur la nature et les fonctions du syndicalisme :

- Celui-ci avait-il été pris au dépourvu ou, au contraire, avait-il auparavant posé les problèmes et organisé l'action, de sorte qu'il ne s'était pas « retrouvé en pyjama »<sup>7</sup> au début du mois de mai ?

- Tout avait-il été possible ou, au contraire, malgré son caractère sans précédent, le mouvement était-il resté seulement revendicatif ?

- Les syndicats avaient-ils récupéré le mouvement en le sabotant ou, au contraire, s'étaient-ils appuyés sur une mobilisation de masse, sous le contrôle permanent de la base, pour obtenir des résultats portant « un coup sévère aux monopoles et à leur pouvoir »<sup>8</sup> ?

La réponse à ces trois questions en amenait une quatrième à triple détente. Comment capitaliser la mobilisation et dans quelle direction poursuivre la lutte ? Quelle confiance accorder alors aux syndicats ? Et finalement qu'est-ce qu'être révolutionnaire ? Suffisait-il de s'autoproclamer l'avoir été et l'être encore, en contestant aux autres cette qualité insigne ?

## CONCLUSION

A cette interrogation, Michel Pierre répondit à chaud dans un article daté du 22 juin publié dans La Marne enseignante intitulé

Y avait qu'à !

« Le mouvement étudiant, il faut l'affirmer sans aucune équivoque, était révolutionnaire et dans ses objectifs (...) et dans sa stratégie. La contestation de l'Université implique la

contestation de la société elle-même (...) tout témoigne de leur (les étudiants) souci d'affirmer devant l'opinion que la solution de la crise est essentiellement politique, et qu'elle ne peut intervenir que sous un autre régime. Cela explique l'affirmation maintes fois répétée par les responsables de l'UNEF : le gouvernement n'est pas l'interlocuteur valable. Il ne s'agit pas pour nous de contester cette stratégie. L'analyse politique de l'UNEF est parfaitement rigoureuse (...) Il faut admettre pourtant que cette stratégie posait des problèmes délicats aux organisations syndicales enseignantes ou ouvrières, qui s'engageaient aussi dans la grève. « Les étudiants ne pouvaient « faire la révolution » tout seuls ; ils le savaient parfaitement d'ailleurs. C'est la classe ouvrière qui, par le pouvoir qu'elle a sur la vie économique du pays, est la mieux placée pour instaurer un état révolutionnaire. Or la révolution n'a pas eu lieu. Tirez donc la conclusion : ce sont les organisations ouvrières qui sont responsables ! A l'heure actuelle on voit pulluler l'espèce des stratèges d'après les événements qui, à grand renfort de « y avait qu'à... », expliquent ce qu'auraient dû faire la CGT, la CFDT ou FO. Nous ne sommes pas, pour notre part, des ouvriers et nous ne sommes pas en mesure de dire si les intentions des syndicats ouvriers au moment des premières occupations d'usines, étaient insurrectionnelles ou non (on peut tout au plus dire qu'il semble qu'elles ne l'étaient pas), ni de dire ce qu'il aurait fallu faire pour transformer ce mouvement revendicatif en mouvement révolutionnaire. »

**Alain Dalançon,**

Président de l'IRHSES (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les Enseignements de Second degré),

Membre de l'Equipe Histoire de l'Institut de recherches de la FSU.

Le contenu de cette communication est beaucoup plus développé dans *Histoire du SNES, les années tournant, 1967-1973, (tome 2)*, IRHSES, octobre 2007.

Des documents ont été dans l'exposition numérique réalisée en 2008 et visible sur le site de l'IRHSES.